



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de l'Action Sportive
Service du Sport de Proximité

2021 DJS 21 DDCT Subventions (34.300 euros) à 24 associations et signature de 4 avenants proposant des activités sportives dans les Quartiers Politique de la Ville (10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e, 20^e).

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La politique de la ville, coordonnée à l'échelle nationale par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), a pour objectif la réduction des inégalités entre les territoires en mobilisant des crédits spécifiques au bénéfice des habitants des quartiers les plus fragiles, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), en complément des crédits du droit commun. A l'échelle de la Ville de Paris, la politique de la ville est coordonnée par la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT). Les actions financées par les crédits de la politique de la ville doivent donc s'inscrire dans les objectifs et priorités du contrat de ville du territoire de réalisation de l'action.

Le présent projet de délibération concerne l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement à vingt-quatre associations sportives dont l'activité répond aux objectifs de l'appel à projet « Politique de la Ville », s'exerçant dans le cadre de plusieurs arrondissements. Ces objectifs sont multiples : lutte contre les inégalités de tous ordres, développement de la prévention, promotion de l'éducation à la santé, développement économique, promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, etc...).

Les projets respectifs des associations concernées ont été présentés et instruits par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) en concertation avec la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT). Pour accompagner ces projets, les Equipes de Développement Local (EDL), réparties dans les sept arrondissements concernés, assurent le pilotage, l'animation et la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Politique de la ville à l'échelle des quartiers prioritaires, en lien avec les mairies d'arrondissement et en partenariat avec l'État. Le montant des subventions tient compte de la spécificité du projet de ces associations, de l'évolution des actions dans leur quartier (pertinence, reconduction), et de l'intérêt des activités présentées. Ces montants proposés sont le résultat de chaque Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP) arbitrés en Mairie d'arrondissement.

Je vous propose donc d'approuver la répartition d'une somme de 34.300 euros, entre les vingt-quatre associations suivantes :

- Robert Desnos (Gi Kong) pour 600 euros,
- Basket Paris 14 (basket) pour 330 euros,
- Léo Lagrange Nord Ile-de-France (Taï chi, gi-gong) pour 340 euros,
- 3S : Séjour Sportif Solidaire (vélo) pour 1.000 euros,

- Amunanti (zumba, fitness) pour 1.000 euros,
- A.P.S.A.J. (boxe) pour 1.500 euros,
- Axes pluriels, (football) pour 400 euros,
- Oasis 18 (football) pour 1.000 euros,
- Osez le féminisme (autodéfense) pour 1.500 euros,
- Jogaki capoeira Paris (Capoeira) pour 2.000 euros,
- ZZ Spectacles (danse, escrime) pour 1.500 euros,
- Famosport (football) pour 1.100 euros,
- Club athlétique Paris 14 (fitness) pour 330 euros,
- Association prévention site de la Villette (Omnisport) pour 3.500 euros,
- Archipelia (activités multisports) pour 2.000 euros,
- Agora (arts martiaux) pour 1.200 euros.
- Artaxe (gymnastique) pour 2.000 euros.
- L'Aquilone (tennis de table) pour 3.000 euros,
- PGC Physio Global Concept (boxe) pour 1.000 euros,
- Tatane (football) pour 500 euros,
- Football Club Paris 20 (football) pour 1.000 euros,
- Ladies & basketball (basket) pour 1.000 euros,
- Espoirs19 (football) pour 1.000 euros,
- L'Académie Football Paris 18 (football) pour 2.000 euros, (+ 1.000 € DDCT Participation citoyenne et 2.500 € DDCT Quartier Politique de la Ville).

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de
Paris